



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION GUYANE

Le Cabinet

Cayenne, le jeudi 19 avril 2018

Bureau de la
communication
interministérielle

COMMUNIQUÉ

N° 17/04/18 /Cab/Com

RÉUNION DU DOUZIÈME CONSEIL DU FLEUVE MARONI ENTRE LA FRANCE ET LE SURINAME

**SAINT-LAURENT DU MARONI
VENDREDI 20 AVRIL 2018**

Instance locale consultative créée par la déclaration d'intention sur la coopération transfrontalière entre la France et le Suriname du 24 novembre 2009, le Conseil du fleuve Maroni tiendra sa 12ème réunion à Saint-Laurent le vendredi 20 avril 2018.

La délégation française sera conduite par le préfet de la région Guyane, accompagné par le sous-préfet de Saint-Laurent du Maroni et de l'ambassadeur de France au Suriname et au Guyana ainsi que des membres permanents du Conseil du fleuve, en particulier le député de la 2ème circonscription de la Guyane, la vice-présidente de la collectivité territoriale de Guyane (CTG), le vice-président de la communauté des communes de l'Ouest guyanais (CCOG) et le directeur de l'Agence française de développement (AFD). La délégation surinamaïse sera conduite par la secrétaire permanente adjointe du ministère des affaires étrangères.

Le prochain Conseil du fleuve s'inscrit dans la continuité de la 11ème réunion qui a relancé le dialogue sur la coopération transfrontalière entre les autorités françaises et surinamaises le 18 juillet 2017 à Albina (Suriname). Elles ont rappelé leur ambition partagée pour un Conseil du fleuve opérationnel.

Les deux délégations poursuivront concrètement les échanges sur plusieurs sujets d'importance dont : la construction du futur bac à grande capacité pour assurer la liaison internationale France-Suriname, les aménagements portuaires des ports de Saint-Laurent et d'Albina, la mise en œuvre de l'accord de coopération policière récemment ratifié par le Suriname ou la coopération sanitaire. Un point de situation sera effectué sur les groupes de travail bilatéraux mis en place en 2017 sur l'aménagement des sauts, la surveillance des inondations, la gestion des déchets, la circulation des citoyens du Suriname et de la Guyane française des deux côtés du fleuve Maroni ou le projet de pays d'art et d'histoire d'Awala-Yalimapo avec Galibi.

- Les interviews peuvent être réalisées à l'ouverture et à l'issue de la réunion
Cf. Programme prévisionnel ci-joint